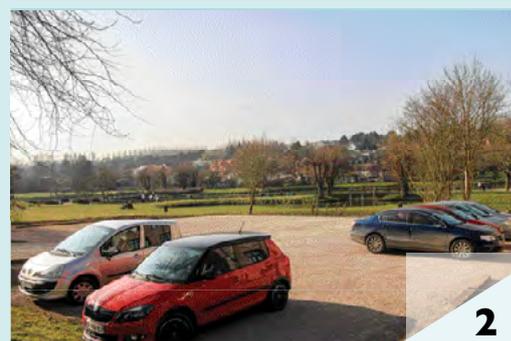


Vis ta ville

I DOSSIER I L'exploration du gaz de couche n'aurait pas lieu ? Une centrale électrique pour valoriser le grisou en énergie **I SOLIDARITÉ I** Tous ensemble avec Grégory **I ACTUALITÉ I** Présentation du nouveau Directeur général des services **I CITOYENNETÉ I** La FNATH défend et aide les accidentés de la vie et les travailleurs handicapés.



ARRÊT SUR IMAGES



❖❖❖ Légendes

1. Le 10 janvier, les Divionnais ont rendu un hommage aux victimes des attentats. Derrière la mairie, ils ont déposé une marque d'attention au pied de l'arbre de la paix dans le parc Roland Cressent.
2. Un nouvel accès au parc et un parking ont été aménagés par nos services techniques entre l'école René Goscinny et La Poste. une trentaine de places sont à la disposition entre autres des parents.
3. Danses en ligne, en couple ou en freestyle, vif succès pour le bal country organisé en mars par le Country jump.
4. Le Conseil départemental (ex-Conseil général) a implanté un radar pédagogique à l'entrée de la commune en provenance de Bruay et poursuit la sécurisation de cet axe, la RD 941.
5. Du théâtre de boulevard était proposé par la troupe de Comédion en février. Le public a bien ri !
6. 70 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs de février. Ateliers artistiques (musical et corporel) ont charmé les petits Divionnais.

QUARTIERS 04

Sport : le fighting club
Sapeur-pompier : le plus beau métier du monde
Noces
Etat-civil
Solidarité : T.E.G.M.

DOSSIER 08



Exploitation du gaz de couche

- Rebondissement dans le projet
- Pour ou contre, explications
- Bientôt une centrale électrique à Divion ?

CITOYENNETÉ 12

Accident du travail, handicap... la FNATH vous informe, vous aide...



SANTÉ 14

Les ateliers de remise en forme
« J'ai perdu 18 kilos sans faire de régime ».

TRIBUNE 15



Nos priorités sont réajustées autour de l'éducation, la sécurité et le maintien de la qualité de vie.

Un budget 2015 responsable

2015 s'annonce comme une année difficile pour les collectivités locales. L'État annonce la baisse, sur trois ans, de 11 milliards d'euros de dotations aux villes.

La conséquence pour Divion correspond à une diminution de 160 000 € par an d'aides à compenser !

Il faut également tenir compte des difficultés de trésorerie auxquelles nous avons dû faire face dès notre arrivée. Chaque jour passé a amené son lot de surprises !

Pour équilibrer leur budget, certains maires sont tentés d'augmenter les impôts locaux. Je m'y refuse. En effet, ce serait un coup dur porté non seulement aux Divionnais – qui comme tous les Français sont matraqués par les impôts et les taxes. Ce serait surtout renier notre engagement pris lors des dernières élections municipales.

Avec mon équipe, nous avons construit un budget 2015 responsable ; comme chacun d'entre-nous le fait avec le budget de son ménage.

Nos priorités sont réajustées autour de l'éducation, la sécurité et le maintien de la qualité de vie nécessaires pour le bien vivre ensemble. Sans être exhaustif, je voudrais rappeler le travail accompli avec mes colis-

tiers et les employés municipaux :

- La nouvelle organisation des rythmes scolaires, jugée remarquable par bon nombre d'observateurs,
- La mise en place d'une gestion bien plus rigoureuse des achats de la ville,
- L'aménagement d'un nouveau parking derrière l'école René Goscinny,
- Une ouverture plus large des horaires des services municipaux,
- La valorisation de nos entrées de ville.

La liste est loin d'être close et nombre de dossiers sont à l'étude ou en cours, comme la mutuelle municipale, pour laquelle plus de 200 foyers ont répondu et dont l'écriture du contrat est en cours. Notons aussi l'étude pour l'implantation d'une crèche et une optimisation de l'éclairage public à des fins d'économie d'énergie.

Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour un service public de proximité, plus moderne, plus réactif et mieux à même de prendre en compte les besoins et les attentes multiples des Divionnais.

Votre dévoué
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel, Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 2015 / Avril 2015 / N° 2 - 1^{ère} année - Magazine périodique.

Le fighting club

Un sport d'automatisme

Après le basket, une nouvelle discipline sportive vient de s'implanter sur notre territoire. Le Divion fighting club est une structure qui propose l'enseignement de plusieurs arts martiaux comme la boxe, le karaté, le kempo et le jujitsu. Immersion...

Les pratiquants sont dispersés en binôme et occupent tout l'espace de la salle Carpentier. Ils portent une tenue traditionnelle, soit noire ou une veste noire et un pantalon blanc. Face à face, l'un en position d'attaque et l'autre en position de défense, les combinaisons poings et pieds s'enchaînent. Chacun répète plusieurs fois la suite de mouvements. Décomposé et exécuté au ralenti les premières fois afin de bien l'assimiler, l'enchaînement s'accélère au fil des répétitions.

Cette discipline, le kempo, regroupe différents arts martiaux et englobe les pratiques telles que le combat à distance, le corps à corps et au sol.

30 ans de sports de combat

Diplômé instructeur fédéral depuis 3 ans, Léon Dauchet est à l'initiative de ce club créé en janvier, « une continuité dans ma longue vie sportive. J'ai pratiqué la boxe américaine (6 ans), la boxe anglaise (6 ans), le karaté shotokan (10 ans), le kempo et le jujitsu brésilien (6 ans). C'est un nouveau défi. Transmettre mon savoir me plaît bien. » Et avec trente années de sport de combat au compteur, le sportif maîtrise à la perfection ce domaine !

Un sport d'automatisme

La séance débute par un échauffement suivi par le cardio et le training, « ce sport demande une très bonne condition



Un sport de concentration et de répétitions

physique, de la volonté et du mental. » Vient ensuite le travail des techniques de boxe, « répéter encore et encore les enchaînements jusqu'à l'automatisme. Le sport de combat doit devenir un réflexe. Le protège-dents et la coquille sont vivement conseillés. Cette discipline permet d'entretenir la forme, d'apprendre des techniques de défense en cas d'agression, de canaliser son énergie tout en respectant l'adversaire. Car le kempo est régi par des règles strictes. »

www.facebook.com/fightingclubdivion

Infos pratiques

Entraînements hors vacances scolaires :
mercredi de 19h15 à 20h30
samedi de 9h à 10h15 (enfants)
et 10h15 à 11h30 (adultes)

Salle Georges Carpentier

Tarifs :

Licence et assurance (saison complète)
enfant : 140 €
adulte : 180 €

Contact : 06.42.95.73.44 / 06.16.38.83.70
fighting-club-divion@hotmail.com

Noces d'or

Evelyne Groux et Bernard Protin

mariés le 11 octobre 1964

Pourtant natifs de Divion, Evelyne et Bernard se sont connus à Berck en vacances. Une histoire d'amour qui se poursuit encore aujourd'hui, « Roland Cressent, maire, nous a marié en 1964 et à l'église, l'abbé Rose nous a donné sa bénédiction, » raconte Evelyne.

Une bien belle famille constituée de 2 enfants, de 4 petits-enfants et d'une arrière-petite-fille.



Marie-Claude Devienne et Julien Samiez

mariés le 22 novembre 1964

L'aventure débute en 1962 lors d'une rencontre au cinéma le Kursal. Marie-Claude et Julien débute alors une relation qui se métamorphosera en mariage. Un demi-siècle plus tard, les époux Samiez chaperonnent leur petite famille composée de 3 enfants, 6 petits-enfants et un arrière-petit-enfant. Le couple aime voyager aux quatre coins de la France.





Lionel Courtin et Jacques Vasseur, deux Divionnais qui se connaissent depuis l'enfance

Sapeurs-pompiers

Le plus beau métier du monde

Vingt-cinq pompiers volontaires évoluent au Centre de première intervention (C.P.I.) de la rue Émile Basly appelé maintenant Unité territoriale. A sa direction, le lieutenant Jacques Vasseur remplace depuis peu le capitaine Lionel Courtin, jeune retraité. Rencontre avec l'ancien et le nouveau chef de corps.

Lionel et Jacques se connaissent depuis leur enfance. Les deux acolytes évoluent depuis quarante-quatre années dans les bottes de sapeurs pompiers volontaires. Le capitaine Courtin après 48 ans de service a rangé sa tenue d'intervention. Retraite oblige. Le lieutenant Vasseur assure dorénavant la relève.

Tu seras un homme, mon fils !

Lionel et Jacques ont commencé cette carrière parallèle à 16 ans, « mon père m'a amené à la caserne en mai 1966 dirigée à l'époque par Pierre Duhamel. Ce jour-là, Marcel Delecroix, un pompier m'a dit : on va en faire un homme », se rappelle Lionel. Jacques, quant à lui, raconte l'apprentissage, l'école à Arras où ils sont allés se former et passer les grades. « Mon père, mes oncles, mes frères, tous

sont passés dans cette caserne. Chez nous, c'est une vocation familiale. Un de mes fils porte aussi l'uniforme », ajoute-t-il fièrement.

Interventions en bleu de travail

Les deux compères se replongent dans les années 60 où le centre d'intervention était géré par la municipalité, « la mairie payait le matériel. Notre équipement se composait d'une salopette, style bleu de travail, d'un casque en plastique et de bottes en caoutchouc. La sirène faisait fonction de sélectif pour appeler les sapeurs. Il arrivait que nous étions trop nombreux et qu'il n'y avait pas assez de place dans le camion qui nous servait de véhicule », expliquent-ils sourire aux lèvres. « Sapeurs-pompiers est l'un des plus beaux métiers du monde », conclut Lionel.

Pompiers communautaires

Assimilé à la communauté d'agglomération Artois comm., le Centre de première intervention (C.P.I.) intervient pour des missions considérées comme non urgentes mais utiles à la population : fuite d'eau, épuisement / assèchement de cave, destruction de nids de guêpes et autres insectes nuisibles, protection contre les essaims d'abeilles, capture, protection d'animaux domestiques errants et/ou blessés, chute d'arbre, bâchage, menace de chute d'objet, balisage d'engins de guerre, reconnaissances diverses.

Les contacter

Composez le

0800 18 62 18 (gratuit).

L'appel est pris en charge par le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) qui apprécie la nature du problème avant d'alerter l'unité territoriale la plus proche.

Dans les cas urgents (incendie, accident...), il convient de composer le

18

Quelques chiffres - Bilan 2014

980 interventions
(936 en 2013)

516 nids d'insectes

383 sauvetages d'animaux

62 épuisements et assèchements

13 chutes d'arbres sur la voie publique

32 missions mandatées par le SDIS
(Service départemental d'incendie et de secours)



L'épicerie Vivéco



Une équipe féminine au commande de la Frite en folie

Animer son quartier

Vingt-cinq ans d'activités pour le comité des fêtes du Transvaal. Emile Gaudet, le président et son équipe de bénévoles insufflent chaque année des animations sur le quartier du Transvaal : concours de cartes, marché aux puces, kermesse de



la bière. Sans oublier l'incontournable Transfestival, un rendez-vous annuel qui dure 4 jours pendant l'été (thés dansants, mariage à sabots, courses à vélos fleuris et de garçons de café, jeux...).

Même si les années sont là, les membres ont toujours la même énergie d'animer leur quartier.

Contact : 06.71.36.46.01

Vie économique

Une épicerie au Transvaal

Lahcen Marzoug vient d'ouvrir un magasin d'alimentation rue Achille Bodelot. Le sourire du commerçant vous accueille dans un espace clair et neuf habité par des rayons bien achalandés. Le client, que cela soit pour un dépannage ou pour y faire ses courses, trouvera des produits frais, un dépôt de pain et bien d'autres articles avec des prix appropriés, « *je ne suis pas plus cher qu'ailleurs !* » informe-t-il.

Bien situé sur la R.D. 941 - la route de la mer - l'épicerie Vivéco de Lahcen est un commerce de proximité ouvert 7 jours sur 7, « *je suis bien placé sur un axe qui génère du passage et je suis entouré d'autres commerçants. Je mets en place des promotions présentées sur un dépliant distribué chaque mois dans un quartier différent.* » Le commerçant effectue des livraisons à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Info : Vivéco
37 rue Achille Bodelot
7 jours sur 7
De 9h à 23h non-stop

Contact : 03.21.62.61.81

Les filles ont la frite... en folie

Changement de propriétaire à la friterie Gigi située place des frères Viseur.

Alisson Cirot et Mélodie Copin se sont lancées dans l'aventure en rachetant le fonds de commerce, « *nous voulions avoir notre propre affaire* ». Les deux femmes ont une solide expérience dans la vente, Alisson travaille au Village du pain et Mélodie au salon de coiffure LM. C'est la souriante Emilie Loyez, salariée, qui vous servira d'après une carte copieuse et diversifiée. Il est possible de commander en amont et une carte de fidélité récompense les clients.

Des projets d'aménagement pour séduire de nouveaux clients sont en réflexion comme un espace pour manger sur place à la pause déjeuner et une terrasse pour déguster une bonne frite à la belle saison.

Info : La frite en folie
3 place des frères Viseur
Du lundi au jeudi :
11h30 à 13h30 / 18h30 à 21h30
Du vendredi au dimanche :
11h30 à 13h30 / 18h30 à 22h

Contact : 06.77.57.99.86

Ils sont nés (septembre 2014 à mars 2015) : Myléna Duez - Inaya Leuliet - Marion Boury - Jülian Mompetit - Léonie Dérosiaux - Jules Dewevre - Antoine Patallas - Loane Flament - Aaron Dumont - Thomas Louchart - Phoëbe Millequant - Dorine Lecas - Alexy Coupé - Eden Joveniaux - Zoé Morlet - Candice Bouchez - Raphaël Delassus - Swailey Landouer - Baptiste Joly - Enzo Fanien - Lucie Delbecque - Louna Hutin - Timoté Darque - Ilian Lemoine - Mathéo Boucquey - Flavie Elby - Valentin Benoit - Flavie Dumoulin - Ézio Percey - Laura Saily / Roussel - Joulain Lemaître - Yanis Cordonnier - Sébann Thulliez - Solyne Nicolle - Arthur Michard - Simon Campion - Lyna Queniar - Lucas Rouillard - Florentin Offroy - Kenza Delplanque - Mathéo Schodduyn - Charly Nachon - Emma Clippet - Lou Caron - Maël Lieven - Lucie Lecuyer - Darryl Dubuis / Decaix - Yanis Lemaître - Jade Dublaneau - Éloïse Dublaneau - Norah Morvan - Thorgal Caron - Léna Flahaut - Nolann Six - Logan Lemaire / Camus - Inès Caron - Laura Pollart - Clément Thellier.

Solidarité

Tous ensemble avec Grégory...



Grégory Benoit, son papa Yannick et une de ses trois soeurs

T.E.G.M. signifie « Tous ensemble avec Grégory contre la myopathie ». L'association créée par Yannick Benoit, papa de l'enfant, ambitionne d'améliorer le bien-être médical et de réaliser les rêves de son fils. Aller à Disney pour rencontrer Mickey en est un.

Des yeux bleus, un regard malicieux, Grégory, 6 ans, est un enfant atteint de la myopathie de Duchenne. Décelée à la naissance, cette maladie génétique provoque une dégénérescence progressive de l'ensemble des muscles. « Grégory a marché tard. Il n'a pas de force. Il tombe souvent, ses genoux et son corps sont couverts de bleus, » déplore Yannick.

« L'association T.E.G.M est née justement pour 2 raisons : embellir son quotidien - le matériel médical coûte cher - et pour lui organiser des loisirs, » dévoile-t-il.

Être autonome

Grégory se déplace dans un fauteuil manuel que l'on pousse. Il rêve d'autonomie. Un modèle électrique en conception le rendra plus indépendant, « en balade dans le parc par exemple, Grégory pourra se déplacer par lui-même. »

Cette autonomie a un coût : 30 000 €. L'enfant est reconnu à l'A.F.M. (Association contre les myopathies) et l'A.P.F. (Association des paralysés de France). La famille Benoit perçoit des aides, « son fauteuil est changé tous les 3 ans. Les délais d'aide sont longs. L'argent de l'association accélère le processus et permet d'avoir un

fauteuil plus confortable. Nous rachetons aussi chaque mois, de nouveaux habits et des chaussures. »

Le rêve Disney

Scolarisé à la maternelle du Vaal vert, Grégory rentrera en septembre à l'Institut d'éducation motrice de Béthune. « Comme tous les garçons de son âge, il a des rêves. Nous disons d'accord. Mais cela prend du temps. Nous espérons nous rendre en fin d'année à Disney, » confie le papa. Coût de la sortie : 3 000 € minimum comprenant le déplacement, la location d'un véhicule adapté, les assurances, les entrées et les nuités pour 3 personnes.

Il est possible de rejoindre l'association et d'être membre actif, membre honorifique et de verser un don (déductible des impôts). Yannick invite les parents dont l'enfant a une maladie génétique à nous rejoindre. L'association TEGM peut les aider à monter les dossiers d'aides.

Info : **T.E.G.M.** (association à but non lucratif)

40 rue Prétoria / 62460 Divion
www.facebook.com/gregory.benoit

Contact : association.t.e.g.m@gmail.com

Téléthon 2014

Notre ville a participé à l'opération Téléthon. Une 50^e de bénévoles issue des associations divionnaises et d'agents municipaux a proposé des animations pour tous les âges à la salle Andrée Caron le samedi 6 décembre 2014.

Le montant de la somme récoltée au bénéfice de la recherche s'élève à **1 310,78 €**. Merci aux Divionnais pour leur acte citoyen.

Des fournitures pour le Mali

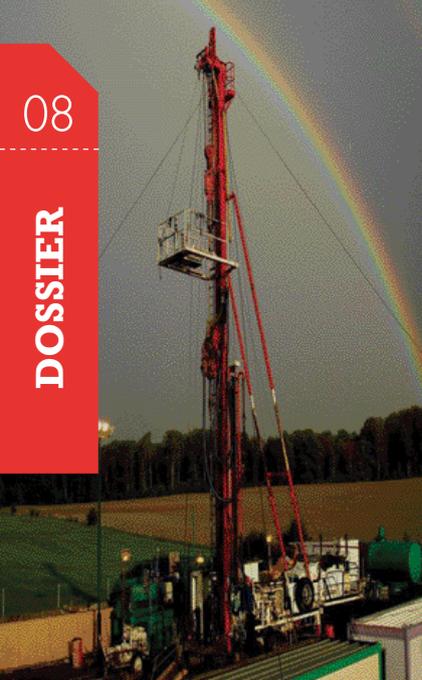
Après 2 ans de travail, l'association Teriya-ad2k a envoyé à Kirané Kianaga au Mali en 2014, **15 m³ de fournitures scolaires**.

Photos à l'appui, les 3 300 élèves des écoles de Kirané ont reçu cartables, crayons, cahiers et livres. « Ils pourront travailler dans de meilleures conditions. Comme il existe des besoins importants, nous allons poursuivre dans ce domaine en 2015, » confie Éric Gabryelczyk, le président. Ardoises, règles et équerres seront à acheter et l'opération cartables sera reconduite. L'association poursuit la collecte des cartouches d'imprimantes usagées que l'on peut déposer à la mairie.

Contact : 03.21.53.11.74
teriya-ad2k@laposte.net



Ils nous ont quittés (septembre 2014 à mars 2015) : Didier Decoopman - Christiane Varetz veuve Delecroix - Aimée Langlet veuve Dessailly - Marie-Thérèse Prato veuve Vasseur - Daniel Dubois - Micheline Chavatte veuve Tétu - Marianne Kaczowski veuve Michalski - Marcelle Lefebvre - Michaël Normand - André Stérin - Henryk Klaba - Gérard Duthilleul - Ida Freville veuve Pannequin - Marie Joly veuve Desmaretz - Hélène Wiczorek veuve Gorecki - Hector Hermant - Casimira Nawrocki veuve Trzcionka - Roger Fardoux - Renée Maënhaut veuve Saudemont - Paul Lefelle - Daniel Réant - François Stelmazyk - Félix Drouvin - Denise Djaballah / Aouati - Jeannine Kaj veuve Szymczak - Mohamed Timimoun - Annie Vallet veuve Drouvin - Ladislav Gorak - Éric Kaczmarek - Albert Guilbert - Michel Swaels - Jean-Claude Castelain - Jacqueline Delille veuve Samier - Jean-Marc Cliquenoy - Anna Nowak veuve Roszak - Christiane Gabrysiak veuve Krawczyk - Maurice Turpin.



Exploration du gaz de couche

Le projet reporté ultérieurement

Rebondissements dans le projet d'exploration du gaz de couche sur Divion et Avion. Le moratoire (décision de suspendre provisoirement une action et de lancer des études complémentaires) demandé le 10 décembre 2014 à ce sujet par la communauté d'agglomération Artois comm. a été refusé courant février par le préfet. Autre annonce dans la presse quelques jours plus tard : l'exploration prévue cette année n'aura pas lieu avant 2 ou 3 ans. Info ou intox ?

L'information nous a été confirmée par le directeur de Gazonor, Nicolas Ricquart, « les priorités ont changé. Notre cœur de métier, c'est l'exploitation du gaz de mine que nous allons reprendre à la fosse 5 (lire en page 10). Le projet d'exploration avec EGL est reporté à 2 ou 3 ans. En toute état de cause, les éventuels travaux d'exploration ne pourront se faire que sous le contrôle de Gazonor et bien entendu de la police des mines. »

EGL (European Gas Limited) se concentrerait désormais dans ses forages lorrains. L'exploration des sols est en cours depuis 2 ans. L'entreprise cherche à exploiter le gaz de couche dans cette région.

La demande d'un moratoire par Artois Comm., un collectif motivé opposé à ce projet et des élus divionnais non favorables... n'ont-ils pas influencé ces décisions ?

Ce qu'ils en pensent ?



Jacky Lemoine,
maire

Bonne nouvelle !

Il y a des risques à l'endroit où il est prévu de forer. A 600 mètres du site se trouve la faille du Transvaal et à proximité les nappes phréatiques, les habitations et deux écoles. S'il y a un problème sanitaire, on fait quoi ! A mon avis, le gaz de couche n'est pas une solution d'avenir.

Louis Sailly,
collectif
gaz houille 62



Restons vigilants

tant que le projet ne sera pas définitivement abandonné. Ils espèrent peut-être que les opposants arrêteront et disloquent le collectif. Que de changements de dates annoncées !

Nous restons prudents et mobilisés.

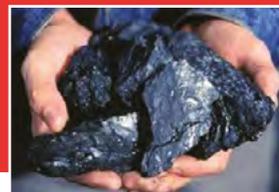
Mémento

Le gaz de houille issu du charbon se décompose en 2 types : le gaz de mine et le gaz de couche

➤ **Le gaz de mine.** Il circule dans les anciennes galeries des mines désaffectées. Il est exploité par Gazonor.

Un site est présent sur la zone industrielle Paul Plouviez. L'exploitation par pompage depuis 1975 permet une sécurisation des galeries en réduisant les impacts sur l'environnement. Le gaz remonte par un puits de décompression.

➤ **Le gaz de couche.** C'est un gaz présent dans les couches de charbon n'ayant pas donné lieu à l'exploitation minière en raison de la profondeur et de sa qualité. Ce gaz peut-être exploité grâce à des techniques de forages profonds et dirigés sans fracturation hydraulique.



Sources : La Voix du Nord, EGL, Gazonor, compte-rendu de la mission d'enquête du Conseil général



Les habitations et les 2 écoles du Transvaal se trouvent à proximité du lieu de l'exploration.

CHRONOLOGIE



Exploration et exploitation : explications

Pour, parce que le gaz est une énergie-clé dans la transition énergétique voulue par le gouvernement. La France importe 99 % du gaz consommé. Des experts estiment à 12 ans la consommation régionale de gaz de houille sous nos pieds.

Pas d'impact environnemental. La société EGL (Européan Gas Limited) en partenariat avec Gazonor (titulaire des titres miniers de la région) étudie les potentialités du gaz de couche. En Lorraine, ancienne région minière, la société a effectué un forage pilote qui a confirmé un gaz de qualité. Des forages à échelle réelle ont été installés. EGL s'estime capable de produire du gaz propre à un coût de revient raisonnable et de développer une production et une utilisation locales. Sur la partie environnementale, les retours d'expériences des forages en Lorraine prouvent que l'activité n'a pas d'impact sur la qualité de l'eau ou de l'air, que les risques d'explosions ou d'effondrements sont inexistantes.

Une production et une utilisation locales. La commission économique du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais a nommé en 2013 une mission d'enquête sur la faisabilité de ce projet. En Lorraine, des ingénieurs et des géologues ont éclairé les questionnements comme l'impact sur l'environnement à forer à 1 500m de profondeur. Réponse : les forages sont maîtrisés par un système de cimentation empêchant tout accident. Les tests de l'eau par la D.R.E.A.L. (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et service de l'État, ne montrent aucune pollution, ni risque de fuites. Le procédé pour récupérer le gaz ne nécessite en aucun cas de fracturation hydraulique (interdite par la loi en France).

Une production permettrait d'importer moins de gaz étranger. Notre région est l'une des plus grosses consommatrices de gaz de France. Cette exploitation en circuit court pourrait approvisionner et être attractive pour des grandes entreprises consommatrices de gaz. Propriétaire des sous-sols, c'est l'État et le ministère de l'environnement qui décident des forages et des enquêtes d'utilité publique. L'activité pourrait être créatrice d'emplois (150 directs et 300 indirects).

« Contre, parce que cette exploration va engendrer des nuisances de toute nature : pollution des eaux, de l'air, des sols, des problèmes de bruit et de trafic routier, un impact visuel sur le paysage avec une baisse du tourisme et sur le prix de l'immobilier (de -15 à -25%).

Pourquoi avoir caché à la population ce si beau projet qui devrait créer de l'emploi, redynamiser notre région exsangue. En fait, si c'était le cas pourquoi ne pas l'avoir annoncé « tambour battant ». La réalité est tout autre, concernant l'emploi c'est 1 à 2 personnes par puits et pour le prix du gaz, il n'y aura aucune baisse sur le tarif pour la population.

Que disons nous : notre région est l'une des plus polluées de France. Faut-il continuer à augmenter les gaz à effet de serre, risquer une pollution en explorant ce gaz de couche ? Des rapports sur le gaz de Houille dénotent des lacunes de connaissances tant technologiques que scientifiques dans ce domaine et pointent des risques avérés en matière de pollutions avec des impacts sanitaires tels que des cancers du rein et du goître. Par principe de précaution, nous disons NON au gaz de couche. Peut-on laisser mener un tel projet à 400 mètres de maisons, à 600 mètres de 2 écoles et proche de la faille active du Transvaal ? Nous voulons préserver notre cadre de vie en pensant à nos enfants, aux générations à venir, à notre ville, à notre région.

Petit rappel du triste bilan sanitaire de notre région : +27% de cancers par rapport à la moyenne nationale (+35 à 40% dans les anciennes zones industrielles) avec une espérance de vie la plus faible de France.

Non au Gaz de couche, ni ici, ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain. Agissons aujourd'hui, pour mieux vivre demain ».

Plus d'infos sur <http://houille-ouille-ouille-5962.com>

✉ Contact : 06.71.81.14.11
gazhouille62@orange.fr



Le permis de construire a été signé par la ville. Les services de l'Etat devraient le valider

Valoriser le grisou en énergie

Une centrale électrique à la fosse 5

La société Gazonor projette de reprendre l'activité interrompue sur la zone du 5 et d'y installer une unité de production d'électricité dernière technologie alimentée par le gaz de mine.

« Notre métier de base, c'est le traitement du gaz de mine, » argumente Nicolas Ricquart, directeur de Gazonor. La société se recentre dans la production d'électricité et notamment sur la zone du 5, « nous exploitons plusieurs sites dans la région. Celui de Divion était arrêté depuis juillet 2007. Des relevés ont montré une remontée significative de la pression dans la mine. L'entreprise a déposé une demande de permis de construire pour installer une centrale électrique près de l'ancien terril du 5. »

Plutôt favorable

Un projet qui a l'aval du premier magistrat de notre ville, « je suis plutôt pour. On m'a certifié qu'il n'y aurait aucun forage. La demande de permis de construire a été signée. Nous attendons son retour des services de l'État. Si elle est acceptée, la population sera informée et Gazonor organisera une réunion publique avec les habitants. »

Doubler le captage et sécuriser la mine

Gazonor va investir 2 millions d'euros

pour extraire le gaz sur la commune et 15 millions d'euros sur le bassin minier, « nos ressources financières et humaines seront focalisées sur ce projet. L'objectif est de doubler la capacité du captage du grisou sur le bassin minier en reprenant la production des sites arrêtés. Cet objectif répondant aux capacités de la mine et aux volumes historiquement valorisés par Gazonor contribue à une gestion sécurisée et raisonnée de l'après-mine en maintenant les galeries en dépression. Les anciennes installations ont été démontées.

« Les équipements seront enfermés dans deux conteneurs insonorisés et sécurisés »

Deux équipements neufs seront mis en place afin de récupérer le gaz et de produire de l'électricité sur place. Une mise en service est prévue en 2016. » L'électricité produite sera injectée sur le réseau de distribution électrique et permettra de subvenir aux besoins en électricité de 3000 foyers. Elle sera revendu à EDF au

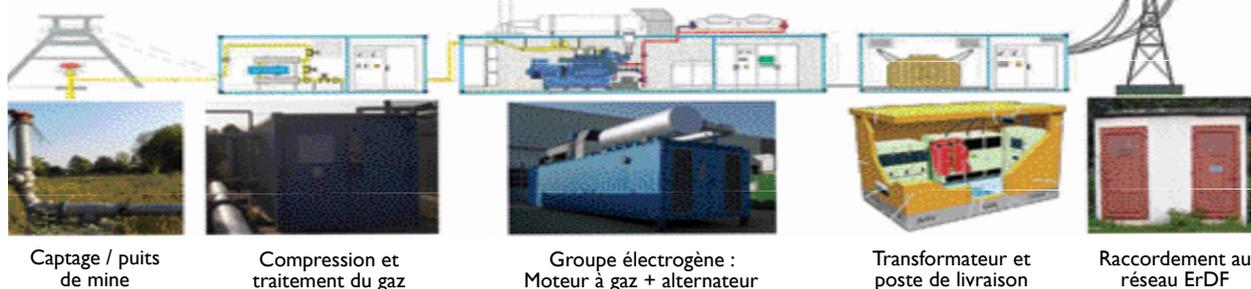
travers d'un contrat d'achat de 15 ans.

L'environnement ?

La centrale sera composée d'une station de captage et de traitement du gaz ainsi qu'un groupe électrogène pour sa transformation en électricité. Ces deux équipements sont assemblés dans deux conteneurs insonorisés et sécurisés. Ils seront installés à plusieurs centaines de mètres des habitations. Concernant les nuisances sonores, celles-ci ne dépasseraient pas 40 décibels (niveau sonore équivalent au bruit ambiant mesuré en rase campagne). « Ce projet respecte la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, » confirme Laurent Cordoliani, directeur technique.

Les travaux sur site seront réduits et d'une durée de 3 à 6 mois du fait du pré-assemblage des équipements en conteneur. Le raccordement des installations sur le réseau électrique se fera par câbles enterrés. Deux convois exceptionnels et un convoi classique amèneront les équipements.

Principe de fonctionnement



Captage / puits de mine

Compression et traitement du gaz

Groupe électrogène : Moteur à gaz + alternateur

Transformateur et poste de livraison

Raccordement au réseau ErDF

Le nouveau directeur des services de la mairie

Les Divionnais ont le sens de l'accueil et de la convivialité



Un nouveau Directeur général des services (DGS) a pris ses fonctions en mairie en novembre 2014. Il s'agit de Marcel Mascot, 49 ans, originaire du Dunkerquois. Présentation.

Quel a été votre parcours ?

J'ai passé quatorze années à la ville de Saint-Pol-sur-Mer où j'ai exercé différentes fonctions au service état-civil / élections, au service ressources humaines, au CCAS. J'ai participé activement à la création d'un service développement économique, insertion et de l'emploi. C'est en qualité de négociateur foncier à Lille que j'ai intégré la Direction des affaires immobilière au Conseil général du Nord.

J'ai complété mon expérience dans la commune de Prouvy (2 700 habitants)

dans le Valenciennois en tant que secrétaire de mairie puis à la ville de Bourbourg (7 032 habitants) comme Directeur général des services.

Pourquoi avoir été séduit par notre commune ?

J'ai été profondément sensible au potentiel de la ville de Divion en termes de développement touristique et économique. Les Divionnais ont le sens de l'accueil et de la convivialité. C'est en quelque sorte un retour aux sources puisque une partie de ma famille est native de Noeux-les-Mines.

Le DGS est un chef d'orchestre



David Gabrys,
adjoint au maire
délégué aux
ressources humaines

« Nous accueillons avec beaucoup de plaisir Marcel Mascot. Nous recherchions avant tout une personne de confiance dotée d'une grande maturité qui apporte son expérience et ses compétences, qui assiste et conseille les élus.

Un directeur des services est un chef d'orchestre qui met en musique les décisions municipales. Il est aussi le garant des dépenses publiques, des ressources humaines et matérielles. Un DGS assure la coordination générale des services afin de mettre en oeuvre les décisions locales. Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour définir les objectifs et l'élaboration des projets municipaux avec l'équipe politique en place. Les compétences, la solide expérience et l'enthousiasme du nouveau patron des services municipaux seront précieux pour notre ville ».

Décès de Éric Kaczmarek

Homme de conviction engagé socialement comme politiquement, Éric Kaczmarek, 51 ans, est décédé le 11 février dernier.



Éric a été l'un des plus jeunes conseiller municipal de France sous le mandat de Roland Cressent. De 1992 à 2005, il sera l'adjoint de Jacques Ducourant, maire. Fortement impliqué pour sa ville il a apporté beaucoup dans le cadre de la politique de la ville, la culture, l'enseignement et la jeunesse.

DON DU SANG

Prochaine collecte de sang :

Mercredi 29 avril

salle des fêtes du Centre

De 9h à 12h

de 14h à 17h30

La Croix du combattant

Lors du défilé du 19 mars 1962 - date de la fin de la guerre d'Algérie - Jacques Lepilliet, le président de la Fnaca et Jacky Lemoine, maire ont décoré Jean-Pierre Lenfant, 74 ans de la Croix du combattant. Une distinction remise pour les cinq mois passés dans ce pays, "j'avais le choix entre la mine et l'armée. J'ai choisi d'effectuer pendant 19 mois mon service militaire volontaire en Allemagne. Trois jours après la fin de mon service, le 23 juin 1962, j'ai été envoyé en Algérie jusqu'au 1^{er} novembre 1962".



Accident du travail, handicap

Une écoute, une aide, un appui...

La FNATH est une association de défense des accidentés de la vie, des malades, des invalides et des handicapés. Samuel Warot, 35 ans, responsable de la permanence divionnaise, écoute et conseille les personnes en attente d'aide.



Samuel Warot vous explique et vous aide à faire reconnaître vos droits

Contact :
fnatharras@wanadoo.fr

Site :
www.fnath.org/

Les avantages des adhérents à la FNATH

- ✚ Avoir la meilleure défense et un suivi attentif de son dossier,
- ✚ Recevoir le journal "A part entière" avec des informations de la vie de la FNATH, de ses actions et ses succès,
- ✚ Participation au fonctionnement démocratique de l'association,
- ✚ Avantages exclusifs réservés (remise sur matériel médical, assurances, séjours vacances...)

A qui s'adresse les services de la FNATH ?

Tout le monde peut un jour avoir besoin de l'association. Se sentir lésé après un accident du travail, de la vie, et ne pas obtenir un taux d'incapacité à sa juste valeur ou un arrêt maladie écourté et une reprise du travail accélérée... nous traitons surtout des conflits entre la Sécurité sociale et les particuliers.

Reconnue d'utilité publique, la FNATH, ses conseillers et ses avocats aident les gens à monter et finaliser les dossiers ; à faire reconnaître les droits des accidentés et des handicapés. Nous travaillons avec Nordpathologie à Lille. Les médecins-experts de ce centre valident ou non la demande du requérant après l'avoir consultée. De là, une procédure à l'amiable - souvent acceptée - est engagée auprès de la Sécurité sociale.

En cas de refus, le dossier part alors au tribunal des affaires sociales qui tranche.

Quelle est la durée et le coût financier de traitement d'un dossier ?

Cela dépend. Certains dossiers sont clos après plusieurs mois, d'autres après des années.

La cotisation annuelle de 55 € prend en charge le montage et le suivi du dossier, les interventions de juristes et d'avocats spécialisés. Une contribution minimale et économique - prendre un avocat coûte cher - mais qui s'avère avantageuse quand votre taux d'incapacité est augmenté, quand vous obtenez un dédommagement ou quand vous êtes reconnu travailleur handicapé.

Une fois le handicap reconnu, la Maison départementale pour les

personnes handicapées (MDPH) à Arras prend le relais. La structure conseille les employeurs et veille à ce que le poste de travail soit adapté. Elle s'occupe des formations et de la reconversion des travailleurs handicapés.

Comment êtes-vous arrivé là ?

Suite à des problèmes de santé et des soucis avec la sécurité sociale et mon employeur, j'ai préparé un dossier que j'ai présenté à la FNATH. Celui-ci étant bien ficelé, le dossier n'avait plus qu'à suivre la procédure. J'ai donc été sollicité pour rejoindre la section d'Auchel, Marles, Calonne et Divion.

Depuis 1 an, je tiens cette permanence et je suis le vice-président de la section. Aujourd'hui je suis reconnu travailleur handicapé. Je suis en formation de reconversion à la MDPH. J'ai gagné au Conseil des Prud'hommes mais mon employeur a fait appel. Mon dossier doit encore passer à la cour d'appel de Douai. Je reste confiant.

Info : Permanence FNATH
Le 3^e samedi du mois de 10h à 12h
Salle Coluche,
rue Arthur Lamendin

La FNATH en chiffres

- 1921 date de sa création
- 200 000 adhérents
- 1 500 sections locales
- 20 000 bénévoles
- 25 000 donateurs



Florent, Thibault et Thomas renforcent la section percussion de l'harmonie

Musique

La relève est assurée

L'harmonie municipale a accueilli de jeunes et nouvelles recrues. Après plusieurs années de solfège et d'apprentissage instrumental au sein de l'école municipale, cinq musiciens ont intégré la phanlagie divionnaise en septembre.

Samedi 22 novembre, premier concert de S^{te} Cécile pour **Alice Boinet** à la trompette et **Sophie Ployon**, 21 ans, au piano.

Florent Devise, 14 ans, **Thibault Bailly** et **Thomas Tasiemski**, 13 ans étaient quant à eux aux percussions.

Impressions après ce baptême du feu :

- Thibault : « j'étais un peu intimidé au début

du concert mais j'ai vite pris mes repères.

C'était fort et super prenant, »

- Thomas : « nous étions bien encadrés et bien guidés aux percussions, »

Florent : « je n'ai eu aucune appréhension même si cela était impressionnant de se retrouver au milieu de musiciens beaucoup plus expérimentés ».

Artistes en herbe, la scène vous attend

Vous jouez chez vous d'un instrument ou bien chanter est une passion, vous écrivez des poésies, vous jonglez, vous faites parti d'un groupe de folk ou de rock, d'un trio de chanteurs d'opérette,... et que sais-je encore ! Vous rêvez de vous produire devant un public... la **scène ouverte** orchestrée par l'école de musique vous accueille chaque mois. Débutants ou expérimentés, quel que soit votre horizon artistique, venez partager votre passion avec d'autres. Avis aux amateurs.

Cette initiative, mise en place par l'école de musique, propose un espace afin que chacun puisse s'exprimer par le biais d'un art, d'une technique.

Info : Scène ouverte
Samedi 18 avril
Salle Charles Merlin,
Impasse Romain Rolland
9h / gratuit / ouverte à tous

➤ Inscription à l'ELC - 03.21.64.55.70



En bref

Épinglés

Huit musiciens de la société musicale ont été médaillés en récompense de leur fidélité et ancienneté.

➤ 5 ans de présence :

Estelle Courtin, Katia Tirloit et **Isabelle Mijuin**

➤ 10 ans de présence :

Laura Neuts

➤ 20 ans de présence :

Jonathan Lefebvre, Giovanni Leurent, Céline Verbeck et **Emilie Delattre**

Nouveaux instruments

Lors de la cérémonie des vœux du 24 janvier, le président du Conseil départemental, **Michel Dagbert**, a remis deux instruments.

Betty Willemand de l'harmonie a reçu une toute nouvelle clarinette et **Jérôme Arboucalot**, directeur a acquis un euphonium à destination de l'école de musique.

Le Conseil départemental participe activement au développement et à la pratique culturelle notamment de la musique.



Les ateliers de remise en forme

J'ai perdu dix-huit kilos sans régime

Améliorer sa forme, se sentir bien dans son corps, dans sa tête, contrôler son poids... Ne cherchez plus ! Nicole Blida et Jackie Bredow - coachs bien-être - sensibilisent les personnes à adopter un équilibre alimentaire. Elles proposent conseils et informations sur la nutrition.

Nathalie, 45 ans, a débuté ces ateliers en septembre 2013, « j'avais déjà effectué plusieurs essais de régime sans véritablement de succès. A l'époque, je pesais 89,4 kg. Aujourd'hui, j'en suis à 72,8. Dix-huit kilos de perdus et sans faire de régime. J'ai repris de bonnes habitudes alimentaires comme manger à heures régulières. Avant je ne prenais pas de petit-déjeuner et automatiquement je grignotais entre-deux. » Maintenant cette maman compose des repas équilibrés pour toute la famille.

Bien mieux dans son corps

Loquace, elle prodigue volontiers des conseils à son entourage, « une amie infirmière a perdu 11 kg en quelques mois. Elle ne mangeait quasiment jamais à heure fixe. »

Nathalie est ravie « je me sens bien mieux dans mon corps et dans ma tête. Je conseille vivement ce challenge bien-être. »

Comment ça marche ?

Les coachs proposent une évaluation corporelle à l'aide d'un impédancemètre qui détermine le pour-

centage de masse et la quantité de graisse, la masse musculaire, la quantité d'eau et l'âge métabolique. Ensuite, il est possible de suivre les 12 séances (25 €) de conseils personnalisés présentés par les deux animatrices. « Les participantes (les hommes sont les bienvenus) prennent conscience de l'importance d'une alimentation équilibrée, de la pratique du sport et qu'il faut boire 1,5 litres d'eau par jour, » commente Jackie, une des coachs. Les intervenantes aident les participantes à adopter un bon comportement alimentaire. Une randonnée pédestre ouverte à tous est également organisée chaque mois.

Infos pratiques

Salle Christophe Bougaham

➤ Evaluation corporelle

Lundi de 15h à 18h - gratuit

➤ Challenges « Bien-être »

Lundi et vendredi de 14h à 15h
25 € les 12 séances



➤ Randonnée pédestre

Le dernier lundi du mois
Rendez-vous à
la salle Bougaham - De 15h à 17h

Contact : 03.21.64.55.70

Pratiquer une activité physique

Pour garder et entretenir la forme, la marche est un excellent vecteur comme nager régulièrement ou bien participer à des séances de gymnastique et de step.

➤ Piscine Tournesol, rue Pasteur

Contact : 03.21.62.58.57 / <http://service-elc.jimdo.com/sports-culture/la-piscine-ecole-de-natation/>
(pour consulter les horaires)

➤ **Sportez-vs b'1** (gym et step), salle Georges Carpentier. Le lundi de 18h à 19h et le jeudi de 18 h à 20h. Contact : Claudie Kowalczyk, 06.07.16.60.44

Quant aux seniors, ils peuvent, en plus des pratiques citées ci-contre, participer à des séances de gymnastique douce adaptées à l'âge.

➤ Gym douce :

➤ Le vendredi de 10h30 à 11h30 à la salle de danse du Pôle associatif du Transvaal, rue Jean-Claude Delobelle avec l'association des sages (certificat médical à prévoir, 4 € la séance) ;

➤ Le mercredi de 16h30 à 17h30 à la résidence Henri Hermant, rue Pierre Bachelet (gratuit).
Contact : 03.21.62.45.45

Liste Divion Ensemble et Autrement

1 million d'euros de factures impayées

A l'heure où chacun d'entre nous doit faire face à une gestion de plus en plus drastique de son budget familial, notre commune est elle aussi soumise aux mêmes contraintes ; nous avons pu le constater lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé au Conseil municipal de février.

Ce débat définit la politique d'investissement et de dépenses de la ville. Il a tenu compte de la baisse imposée des dotations de l'Etat et de notre engagement de ne pas augmenter les impôts locaux.

Juste après notre élection, les services

du Trésor public nous ont alarmés quant à la gravité de l'état des finances de la ville. Nous devons être vigilants.

Pire, un million d'euros de factures de 2013 étaient impayées. Nous avons réglé les fournisseurs spoliés. Un souci financier énorme dont notre équipe se serait bien passé !

Nous devons retrouver un équilibre budgétaire. Nous le ferons via un plan pluriannuel d'investissements intelligent qui permettra de lisser nos promesses sur la durée du mandat.

Une des premières mesures d'écono-

mie importante a été réalisée avec la baisse de 27 % des indemnités des élus.

Autre exemple, la réception des vœux de la municipalité, de plus de 15 000 € en 2014 (honteux en ces périodes difficiles !) a coûté cette année moins de 5 000 € !

Une gestion plus sage et plus raisonnée doit nous permettre de revenir à une situation financière stable. Des investissements seront bien réalisés pour que chacun se sente bien et en sécurité à Divion.

Le groupe majoritaire

Liste Divion La ville qui OSE

Une jeunesse sacrifiée ! Des enfants en danger

Encadrement réduit, chantiers d'été - bourse au permis mis à la trappe. 100 % des jobs supprimés.

Alors que le Maire de Divion était candidat, avec 3 de ses amis, à l'élection cantonale dans un département qui a fait de la jeunesse sa priorité, ils pesaient contre l'absence de formation et de préparation à l'emploi de nos jeunes... Tout en supprimant dans notre commune toutes les perspectives d'emplois pour nos jeunes Divionnais !

- Suppression de l'emblématique projet « Chantiers Jeunes - Bourse au permis » !
- Suppression des postes de directeur adjoint, réduction des taux d'encadrement dans les centres de loisirs, séjours de vacances et la restauration scolaire !

Soit près de 100 «jobs» d'été ou occasionnels précédemment réservés aux jeunes Divionnais, lycéens, étudiants ou sans-emploi...

Au-delà du démantèlement des principes de citoyenneté et de solidarité qui visaient à préparer nos jeunes au monde du travail, à s'engager pour leur commune, à leur permettre l'accès à des formations ponctuelles, ... c'est aussi la sécurité de nos jeunes enfants qui est mise en péril en réduisant de manière drastique les effectifs d'encadrement dans les structures dites éducatives !

Au-delà d'un avenir sacrifié pour nos jeunes dans leur ville, cette majorité prend un risque lourd de conséquences

en augmentant les risques d'accident par l'affaiblissement de l'encadrement de nos enfants.

Ils préfèrent le tout sécuritaire, les alarmes et serrures blindées, la police et le tout répressif !

Nous avons toujours préféré la confiance en notre jeunesse et la construction d'un avenir plus humain ! C'est un choix de société !

Celui de cette majorité n'est pas le nôtre. Pour autant ce sont nos enfants et nos jeunes Divionnais qui en paient les conséquences !!!

*Thomas Boulard - Danièle Seux
Bernard Ulatowski - Nathalie Vandôme
Pierre Magnuszewski - Christine Hénon*

Permanence des élus

➤ Lundi

- **Pascal Ammeux** - Développement économique - 10h à 12h sur RDV

- **David Gabrys** - Numérique, communication, aînés - 16h à 17h sur RDV

- **Jacky Lemoine** - Maire
17 à 18h sur RDV

➤ Mardi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demandes de logement - 10h à 11h sur RDV

➤ Mercredi

- **Lionel Courtin** - Urbanisme, travaux, services techniques - 9h30 à 11h

- **Patricia Pumarada** - Vie associative, citoyenneté - 15h à 17h

➤ Jeudi

- **Jean-Bernard Leduc** - Demandes de logement - 14h à 15h sur RDV

- **Jacky Lemoine** - Maire - 15h à 17h

➤ Vendredi

- **Jean-Louis Raux** - Vie sportive
10h à 12h

- **Sylvie Rigobert** - Affaires sociales -
13h30 à 15h

- **Laurent Hainaut** - Education, culture
15h à 17h

➤ Samedi

- **Emile Gaudet** - Festivités, animations
10h à 12h

➤ **Tous les jours sur RDV - Karine Bloch** - Enfance, jeunesse, solidarité

Contact au 03.21.64.55.70

**Afin d'améliorer le service public
et l'accueil des Divionnais,**

**les services municipaux sont
dorénavant ouverts le mardi après-midi**

Prochainement

les services municipaux seront réorganisés...

En mairie, vous trouverez :

l'accueil, l'état-civil, les élections, l'urbanisme, la culture, la jeunesse, l'enseignement, le sport, la restauration scolaire, l'accueil péri-scolaire, les permanences des élus, les réservations des salles.

Contact : 1 rue Louis Pasteur - 03.21.64.55.70

À l'Espace Michel Colucci, vous trouverez :

le pôle social du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), le Programme de Réussite Éducative (P.R.E.), le service emploi, insertion et santé, les permanences sociales.

Contact : 8 rue Louis Pasteur - 03.21.61.91.75

Horaires

❖ du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h

❖ samedi : 10h - 12h :

permanence accueil et état-civil

**(les services du C.C.A.S et de l'urbanisme
sont fermés le samedi)**